COMMUNIQUE DE PRESSE BEAMA:
STATISTIQUES SECTEUR DES OPC AU 30 SEPTEMBRE 2007

Des raisons techniques et des transactions spéciales effectuées par des non-particuliers dans certains fonds monétaires sont, pour l'essentiel, à l'origine de la légère progression du marché belge[1] des fonds de placement au cours du troisième trimestre 2007.

Les nouveaux montants record placés dans des fonds de placement en investissement socialement responsable et durable confirment une fois de plus la position de premier plan que la Belgique occupe en la matière en Europe.

Evolution du marché belge des fonds

Au cours du troisième trimestre de 2007, l'encours[2] des fonds de placement commercialisé en Belgique a progressé de € 1,71 milliard (+ 1%), pour passer à € 179,72 milliards.

Durant cette période, les actifs en Belgique des fonds obligataires ont pratiquement connu un status quo. L'impact de la Loi-programme de 2005[3] est toujours perceptible à ce niveau, ce qui maintient l'écart par rapport à l'évolution européenne. A partir du troisième trimestre, les chiffres européens sont au demeurant influencés par la crise du subprime, ce qui n'est pas le cas pour la Belgique.

L'encours commercialisé en Belgique des fonds d'actions, des fonds avec protection de capital, des fonds mixtes, des fonds d'épargne-pension et des fonds immobiliers est demeuré constant au cours du 3ème trimestre de 2007.
Les OPC avec protection du capital et les OPC d'actions sont les principales catégories d'OPC sur le marché belge; ils dépassent les OPC obligataires.

Actif net distribué publiquement en Belgique de fonds de placement belges et étrangers au 30 septembre 2007

	Total des actifs en € milliards	Différence 2ème trimestre en € milliards	Ecart en %	Part dans le total du marché
Fonds obligataires et fonds monétaires	49,30	1,88	4,0%	27,4%
Fonds d'actions	43,34	- 0,58	-1,3%	24,1%
Fonds avec protection de capital	43,67	0,71	1,7%	24,3%
Fonds mixtes	24,85	0,26	1,1%	13,8%
Fonds d'épargne-pension	11,76	- 0,25	-2,0%	6,5%
Autres fonds	6,79	- 0,33	-4,6%	3,8%
Total	**179,72**	**1,71**	**1,0%**	

[1] Est défini comme "marché belge": l'actif net de fonds de placement de droit belge et étranger distribué publiquement en Belgique. Le terme fonds (de placement) renvoie à OPC (Organisme de Placement Collectif).

[2] actif net des OPC de droit belge et étranger distribués publiquement en Belgique, corrigé pour les chiffres de double comptage.

[3] Instauration d'un Précompte Mobilier touchant le particulier belge en cas de vente de ses parts d'OPC de capitalisation harmonisés, investissant pour plus de 40% en valeurs à revenu fixe.

Rue Ravenstein 36 Boîte 5, B-1000 Bruxelles
Tél. + 32 2 507 69 70 – Fax + 32 2 507 69 79 – beama@febelfin.be
BEAMA est le nom commercial de l'Association belge des Asset Managers

Pour le 3ème trimestre, on compte net 113 fonds de placement[4] supplémentaires commercialisés sur le marché belge. Les fonds nouvellement commercialisés représentent € 1,75 milliards d'actifs, dont € 1,57 milliards en provenance de fonds avec protection de capital répartis sur 89 compartiments.

	Nombre de fonds nouvellement commercialisés	Nombre de fonds dont la commercialisation est clôturée	Net
de droit belge	92	29	63
de droit étranger	55	5	50
Total	**147**	**34**	**113**

La Belgique, leader en matière de fonds de placement en investissement socialement responsable et durable (ISRD)

Au 30 septembre 2007, la catégorie des fonds de placement durables comprenait 78 compartiments, soit 7 de plus que 3 mois auparavant.

A la fin du 3ème trimestre de 2007, l'actif net commercialisé en Belgique se chiffrait à € 7,19 milliards, contre € 6,95 milliards à fin juin 2007 (+ 3,4%). Avec ce montant, ces fonds représentaient 4,0% du total du marché des fonds en Belgique, contre 3,9% le trimestre précédent. La Belgique confirme ainsi sa position de leader en Europe en ce qui concerne la part des fonds ISRD dans le total du marché.

La catégorie des fonds de placement thématiques comprend 3 compartiments, représentant un actif net distribué en Belgique de € 0,18 milliard (0,1% du total du marché belge des fonds).

La liste complète des fonds de placement ISRD ainsi que la définition et la méthodologie utilisées par BEAMA peuvent être consultées à l'adresse suivante : www.beama.be.

Josette Leenders
Secrétaire général
BEAMA

Hugo Lasat
Président
BEAMA

BEAMA / 21 décembre 2007

Coordination contacts presse :
Febelfin
Marina De Moerlooze
Tél. 02 507 69 99 / Fax 02 507 68 68
GSM 0495 59 69 99
marina.demoerlooze@febelfin.be

[4] Il s'agit en l'occurrence tant de nouveaux OPC que de compartiments d'OPC.